

GUIDE DU CCAS

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2026





SOMMAIRE

03

L'ÉDITO

04

LES SERVICES

05

LES AIDES SOCIALES

06

LES ACTIVITÉS - SEPT./OCT.

07

LES ACTIVITÉS - NOV./DÉC. & ÉVÉNEMENTS

08

SOLIDARITÉS • SORTIES

09

CONTACTS • URGENCES

L'ÉDITO

Proximité, écoute et solidarité

Chères Mandrionnes, chers Mandrions,

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mandres-les-Roses est bien plus qu'un service public : c'est un lieu de vie, d'échange et d'innovation sociale, conçu pour répondre aux besoins de toutes les générations, à chaque étape de la vie. Parce que la solidarité se construit ensemble, nous avons repensé nos actions pour créer des ponts entre les âges, tout en proposant des solutions adaptées aux défis d'aujourd'hui.

Notre rôle est de vous **écouter**, de vous **informer**, de vous **orienter** et, lorsque cela est possible, de vous **accompagner** dans vos démarches.

Ce Guide du CCAS est votre outil pour découvrir l'étendue de nos engagements. Vous y trouverez non seulement les aides et accompagnements traditionnels, mais aussi différents dispositifs pour :

- Stimuler les rencontres intergénérationnelles
- Soutenir les jeunes dans leur autonomie
- Innover pour le bien-être de tous

En effet, nous accordons une attention particulière à notre jeunesse, à travers les dispositifs d'aide et d'accompagnement destinés à favoriser l'accès à la formation, à l'emploi, à l'autonomie via notamment nos aides au BAFA, au premier équipement professionnel.

De plus, ce guide présente également le programme des activités et animations proposées de septembre à décembre 2026 : sorties en famille, ateliers de prévention, activités physiques, nutrition, mémoire, numérique, rencontres intergénérationnelles, cafés gourmands, semaine bleue, remise des coffrets seniors et repas de Noël.

Notre volonté est de faire du CCAS un service accessible, attentif et proche de tous les Mandrions.

Nous vous souhaitons une fin d'année 2026 riche en partages, en découvertes et en engagements communs.

Parce que la force de notre ville, c'est vous toutes et tous, à chaque âge de la vie.



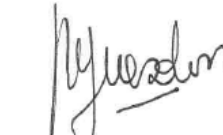
Nathalie GUESDON
Présidente du CCAS
Maire de Mandres-les-Roses



Georges MARTINS
Vice-Président du CCAS

Solidairement Ensemble!


Georges Martins
Adjoint au Maire
Délégué aux Politiques sociales et solidarités
Vice-Président du CCAS


Nathalie Guesdon
Maire de Mandres les Roses
Présidente du CCAS

Publication municipale officielle de Mandres-les-Roses

Hôtel de Ville : 4 rue du Général Leclerc
94520 Mandres-les-Roses
Tél : 01 45 98 88 34 - Fax : 01 45 98 74 72
contact@mandreslesroses.fr
Directeur de publication : Nathalie GUESDON
Rédaction : CCAS
Directeur de publication : Nathalie GUESDON
Rédaction : CCAS
Photographies : Chat GPT

Conception et réalisation :

Service Communication - 4 rue du Général Leclerc
94520 Mandres-les-Roses
Tél : 01 45 98 66 06
Impression : Service Communication
Tirage : 50 exemplaires

LES SERVICES

À votre écoute, à chaque étape de votre vie.



Le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre la politique d'action sociale de la commune et anime une action générale de prévention et de développement social, en lien avec les institutions et partenaires. Il assure des missions obligatoires liées aux aides sociales légales et développe également des actions facultatives en direction de différents publics. Il est également chargé de l'enregistrement des demandes de logement social.

Le CCAS : un service de proximité

1 - Portage des repas

Service proposé par le CCAS.
Renseignements et inscription auprès du CCAS.

2 - Transport aux courses Tous les mercredis du mois et sur inscription, le CCAS vous propose pour 2€ un transport aux courses à l'Intermarché de Villecresnes

3 - Accompagnement aux démarches administratives

Le CCAS accompagne les habitants dans leurs démarches et les oriente vers les partenaires compétents.

4 – Logement

Le CCAS accompagne les habitants dans leurs démarches de demande de logement et de renouvellement.

Dispositifs concernant les transports

VALib+

VALib+ est un dispositif mis en place par le Département du Val-de-Marne pour aider certaines personnes à financer leurs déplacements en transports en commun. Il s'adresse notamment aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes titulaires d'une pension d'invalidité, aux bénéficiaires de l'AAH et aux enfants en situation de handicap bénéficiaires de l'AEEH. Certaines catégories d'anciens combattants, de veuves et orphelins de guerre, de pupilles de la Nation et de médaillés de la famille peuvent également en bénéficier. Pour être éligible, il faut notamment résider dans le Val-de-Marne depuis au moins un an. Selon la situation, des conditions de ressources et d'activité professionnelle peuvent également s'appliquer. VALib+ permet de bénéficier d'une aide pouvant atteindre 200 € par an pour les déplacements éligibles, avec l'utilisation du Navigo Liberté+.

PAM Transilien (Pour Aider à la Mobilité)

Le PAM est un service de transport adapté et à la demande, destiné aux personnes qui ne peuvent pas utiliser facilement les transports en commun classiques.

Conditions :

-être titulaire d'une carte mobilité inclusion avec mention invalidité ou carte d'invalidité 80% et plus
OU bénéficiaire de l'APA
OU de la carte stationnement pour personne en situation de handicap

Tel : 08 00 00 18 18

Accompagnement véhiculé aux courses (Intermarché de Villecresnes)

Tous les mercredis sur inscription au préalable auprès du Ccas, pour les 68 ans et plus non véhiculé. Tarif 2€.

Logement & permanences

- Dossier logement enregistrement et suivi
- Permanences sur rendez-vous :
 - CAF
 - Conciliateur de justice

CCAS de Mandres-les-Roses

4 rue du Général Leclerc - 94520 Mandres-les-Roses
01 45 98 78 86 - contact@mandreslesroses.fr

Accueil sur rendez-vous: lundi, mercredi, vendredi 8h45-12h / 14h-16h;
mardi et jeudi 8h45-12h / 14h-17h30.

LES AIDES SOCIALES

Des dispositifs pour vous soutenir au quotidien.



Le CCAS est chargé de l'instruction ou de l'accompagnement de plusieurs demandes d'aides sociales légales. Selon le dispositif, le CCAS instruit la demande, constitue le dossier ou oriente vers l'organisme compétent. Les conditions d'attribution et les pièces justificatives varient selon chaque aide.

Domiciliation

Les personnes sans résidence stable ou en habitat précaire qui disposent d'un lien avec la commune peuvent demander une domiciliation auprès du CCAS. Elle permet notamment de recevoir et retirer son courrier et d'accéder à certains droits. La démarche se fait sur rendez-vous.

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Aide financière destinée aux personnes de 60 ans ou plus qui ont besoin d'aide pour accomplir certains actes de la vie quotidienne en raison d'une perte d'autonomie. Elle peut notamment financer une aide à domicile, des services ou du matériel pour rester chez soi, ou une partie des frais liés à un EHPAD. L'APA est attribuée par le département et son montant dépend notamment du niveau de perte d'autonomie et des ressources.

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le CCAS peut consulter sur rendez-vous l'avancée de vos demandes de RSA pour les Mandrions mais n'instruit pas les demandes. L'accompagnement en référence sociale unique ou en appui social complémentaire dépend de la situation et d'une décision du Conseil départemental.

Fonds de Solidarité Habitat (FSH)

Sous conditions de ressources, une aide du Conseil départemental peut être sollicitée en cas de difficultés pour régler certaines factures d'énergie ou d'eau. Le dossier est instruit auprès du CCAS.

Aide sociale à l'hébergement (ASH)

Le CCAS peut accompagner la constitution d'une demande d'aide sociale à l'hébergement pour une personne âgée ou une personne en situation de handicap accueillie dans un établissement, lorsque les ressources ne permettent pas de régler les frais.

Aides et services complémentaires

- Aide à la constitution de dossiers administratifs et sociaux : MDPH, APA, AME, aide sociale à l'hébergement, CSS, etc.
- Enregistrement des demandes de logement social et information sur le renouvellement et la mise à jour du dossier.
- Orientation vers les partenaires sociaux et les services spécialisés lorsque le CCAS n'est pas l'organisme compétent.
- Actions de prévention et de développement social pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social.

Obligation alimentaire

Dans certaines demandes d'aide sociale, notamment pour les frais d'hébergement, la situation des obligés alimentaires peut être examinée. Le CCAS peut informer et accompagner dans la constitution du dossier.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Le CCAS peut informer et accompagner les personnes âgées disposant de faibles ressources dans leurs démarches relatives à l'ASPA, prestation destinée à garantir un minimum de ressources sous conditions.

Aide médicale de l'État (AME)

Le CCAS peut accompagner la constitution d'un dossier d'AME pour les personnes qui remplissent les conditions, notamment en matière de résidence et de ressources.

Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

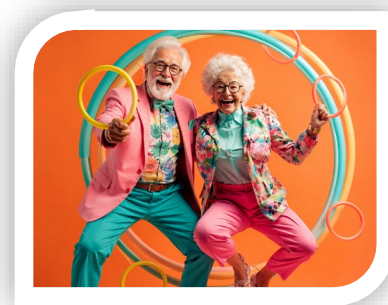
Le CCAS peut aider à constituer un dossier de Complémentaire Santé Solidaire pour les personnes ayant des ressources modestes et les orienter vers l'Assurance Maladie lorsque nécessaire.

Dossiers liés au handicap et à l'autonomie

Le CCAS peut accompagner les démarches auprès de la MDPH et les demandes liées à l'autonomie, notamment l'APA, ainsi que certaines démarches relatives à l'hébergement.

LES ACTIVITÉS

Bouger, apprendre, créer,
partager !



Places limitées pour certaines animations : inscription obligatoire auprès du CCAS.

SEPTEMBRE 2026		OCTOBRE 2026	
7 septembre	Atelier nutrition : dénutrition et déshydratation - 9h30-11h30 - Salle de la Bergerie	2 octobre	Plus de pas - 10h-11h - Salle de la Bergerie
9 septembre	Activité Physique adaptée : gym - 10h-11h30 - Salle Thoreau	5 octobre	Atelier Bien sur internet - 10h-12h - Salle Boureau
14 septembre	Atelier nutrition : les étiquettes - 9h30-11h30 - Salle de la Bergerie	6 octobre	Activité physique adaptée - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie
15 septembre	Café gourmand - 14h-16h - Salle d'Orléans	7 octobre	Activité physique adaptée - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie : gym - 10h-11h - Salle Thoreau
16 septembre	Activité Physique adaptée : gym - 10h-11h30 - Salle Thoreau	7 octobre	Café intergénérationnel / jeux de société avec le Club Jeunes et les accueils de loisirs - 14h-16h - Salle de la Bergerie
17 septembre	Multimédia avancé : sécurité sur Internet et blocage de publicité - 10h-12h - Salle de la Bergerie	8 octobre	SORTIE SEMAINE BLEUE - 7h-20h - sortie payante, inscription obligatoire
18 septembre	Atelier « Plus de pas » - 10h-11h - Salle de la Bergerie	9 octobre	Plus de pas - 10h-11h - Salle de la Bergerie
21 septembre	Atelier « Bien sur Internet » - 10h-12h - Salle Boureau	12 octobre	Atelier Bien sur internet - 10h-12h - Salle Boureau
22 septembre	Activité physique adaptée, mémoire, nutrition - 11h-12h - Salle de la Bergerie	13 octobre	Activité physique adaptée - 10h-12h - Salle de la Bergerie
23 septembre	Activité Physique adaptée / gym - 10h-11h30 - Salle Thoreau	14 octobre	Activité physique adaptée - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie : gym - 10h-11h - Salle Thoreau
25 septembre	Atelier « Plus de pas » - 10h-11h - Salle de la Bergerie	15 octobre	Multimédia avancé : rechercher un itinéraire et des adresses en ligne - 10h-12h - Salle de la Bergerie
28 septembre	Atelier Bien sur internet- 10h-12h - Salle Boureau	16 octobre	Plus de pas - 10h-11h - Salle de la Bergerie
29 septembre	Activité physique adaptée - 10h-12h - Salle de la Bergerie		
30 septembre	Activité Physique adaptée / gym - 10h-11h30 - Salle Thoreau		

LES ANIMATIONS

Des moments conviviaux pour tous les goûts !



NOVEMBRE 2026

2 novembre	Atelier Bien sur internet - 10h-12h - Salle Boureau
3 novembre	Activité physique adaptée - 10h-12h - Salle de la Bergerie
3 novembre	Café gourmand - 14h-16h - Salle d'Orléans
4, novembre	Activité physique adaptée : gym - 10h-11h / 11h30 selon séance - Salle Thoreau
5 novembre	Atelier nutrition : les Vitamines - 9h30-11h30 - Salle de la Bergerie
6 novembre	Plus de pas avec Été Indien - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie
9 novembre	Atelier Bien sur internet - 10h-12h - Salle Boureau
10 novembre	Activité physique adaptée - 10h-11h - Salle de la Bergerie
13 novembre	Plus de pas avec Été Indien - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie
16 novembre	Atelier Bien sur internet - 10h-12h - Salle Boureau
17 novembre	Atelier mémoire - 10h-12h / 11h30 - Salle de la Bergerie
18 novembre	Activité physique adaptée : gym - 10h-11h / 11h30 selon séance - Salle Thoreau
18 novembre	Démonstration et initiation à l'escrime avec Monsieur ANGLO en salle d'Orléans de 14h à 15h.
19 novembre	Multimédia avancé : réservations en ligne - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie
19 novembre	Duoday
20 novembre	Plus de pas avec Été Indien - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie
23 novembre	Atelier Bien sur internet - 10h-12h - Salle Boureau
24 novembre	Atelier mémoire - 10h-12h / 11h30 - Salle de la Bergerie
25 novembre	Activité physique adaptée : gym - 10h-11h / 11h30 selon séance - Salle Thoreau
27 novembre	Plus de pas avec Été Indien - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie
30 novembre	Atelier Bien sur internet - 10h-12h - Salle Boureau

DÉCEMBRE 2026

1 décembre	Atelier nutrition - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie
2 décembre	Activité physique adaptée : gym - 10h-11h / 11h30 - Salle Thoreau
4 décembre	Plus de pas avec Été Indien - 10h-11h30 - Salle de la Bergerie
7 décembre	Atelier Bien sur internet - 10h-12h - Salle Boureau
7 décembre	REMISE DES COFFRETS SENIORS - 14h-16h - Salle de la Bergerie
8 décembre	REMISE DES COFFRETS SENIORS - 14h-16h - Salle de la Bergerie
8 décembre	Atelier nutrition - 10h-11h - Salle Nicol
9 décembre	Activité physique adaptée : gym - 10h-11h / 11h30 - Salle Thoreau
10 décembre	Multimédia avancé : lecture en ligne - 10h-12h
11 décembre	Atelier équilibre en mouvement
16 décembre	Activité physique adaptée : gym - 10h-11h / 11h30 - Salle Thoreau

ÉVÉNEMENTS

Forum des associations - 13 septembre 2026- 10h-18h au parc Beauséjour. Vous pourrez découvrir les activités du Ccas destinées aux seniors et vous inscrire aux différentes activités et événements

Cafés gourmands - 15 septembre et 3 novembre 2026 - 14h à 16h - Salle d'Orléans. Un rendez-vous convivial pour se retrouver, échanger et partager un moment chaleureux.

Café intergénérationnel - mercredi 7 octobre - De 14h à 16h en salle de la Bergerie, après-midi jeux de société en partenariat avec le Club Jeunes et les accueils de loisirs. Places limitées - inscription auprès du CCAS.

Sortie du 8 octobre 2026 : sortie entre patrimoine, gastronomie et découvertes. Visite découverte du Château de Chamerolles, atelier autour des parfums et temps libre dans les jardins Renaissance, déjeuner au restaurant, puis visite du musée de l'Imprimerie. Départ prévu à 7h, retour vers 20h. Sortie payante. Inscription obligatoire avant le 15 septembre 2026 auprès du CCAS. Places limitées.

Octobre rose - 11 octobre 2026 - Marche au profit du cancer du sein.

Forum AGIRC-ARCCO - Vous vous posez des questions sur votre retraite ? Vous souhaitez savoir quand et combien ? Nos conseillers seront présents pour répondre gratuitement à toutes vos interrogations le 7 novembre 2026 de 14h à 17h30 en salle d'Orléans.

Remise des coffrets seniors - Les 7 et 8 décembre, le CCAS organise la remise des coffrets seniors.

Marché de Noël 2026 - Marché de Noël de Mandres-les-Roses des 12 et 13 décembre 2026.

Repas de Noël des seniors - Jeudi 17 décembre 2026, de 12h à 17h, salle d'Orléans. Un temps festif et convivial de fin d'année. Inscription auprès du CCAS.

SOLIDARITÉS & SORTIES

Aides, prévention et moments à partager.



Aide à la jeunesse

- Aide au premier équipement professionnel : jeunes de 15 à 20 ans résidant à Mandres-les-Roses depuis au moins 3 mois, en première année d'une formation à visée professionnelle ou en apprentissage, lorsque la formation nécessite un équipement spécifique. 150€
- Participation aux frais de formation BAFA pour les jeunes de 17 à 25 ans résidant à Mandres-les-Roses. 100€ ou 200€ selon la formule choisie pour la partie théorique et approfondissement.
- Orientation vers Action Logement et les partenaires emploi/formation pour les jeunes.

Seniors

- Téléassistance et accompagnement pour sécuriser les personnes âgées à domicile.
- Aide aux dépenses d'énergie sous conditions de ressources, selon les dispositifs ouverts par la commune. Pour les + de 70 ans
- Portage de repas à domicile
- Transport véhiculé aux courses

Pour les Mandrions non imposable

- Une carte cadeau de 40€

Prévention et vigilance

Plan Canicule

Le registre communal permet au CCAS d'identifier les personnes fragiles vivant à domicile afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas de fortes chaleurs. Peuvent notamment s'inscrire les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, les adultes en situation de handicap, certaines personnes de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes vulnérables. Canicule info service: 0 800 06 66 66 • SAMU: 15 • Pompiers: 18

Plan Grand Froid

En période de grand froid, le CCAS assure une veille et peut orienter les personnes vulnérables vers les dispositifs d'aide et d'accompagnement adaptés. Si vous êtes isolé ou connaissez une personne fragile, prenez contact avec le CCAS.

SORTIES EN FAMILLE

Dimanche 1er novembre

JOURNÉE SUR LES TRACES DE NAPOLEON (Château de Fontainebleau) - 8h30-16h50 places disponibles gratuitement auprès du CCAS. Pas de transport. Ni de REPAS

A VENIR EN 2027 pour les seniors

12 JANVIER	GALETTE DES ROIS
25 FÉVRIER	CRÊPES PARTY

Renseignements et inscriptions

Pour toutes les activités, événements, sorties, aides et démarches : contactez le CCAS.

CCAS - 4 rue du Général Leclerc –
94520 Mandres-les-Roses
01 45 98 78 86
contact@mandreslesroses.fr

NUMÉROS UTILES

À conserver précieusement



AIDES SOCIALES ET DÉMARCHES

CCAS de Mandres-les-Roses - aides communales, logement social, seniors, famille et jeunes	01 45 98 78 86
Mairie de Mandres-les-Roses	01 45 98 88 34
Département du Val-de-Marne - aide sociale, RSA, logement, APA / FSH	39 94
EDS de Sucy-en-Brie - assistante sociale / accompagnement social	01 56 71 47 50
France Services de Santeny - démarches administratives et numériques	01 56 32 32 32
CAF - allocations, RSA, APL, prime d'activité, AAH...	32 30
CAF - pension alimentaire / recouvrement (ARIPA)	32 38
Assurance Maladie - CPAM / CSS / droits	36 46
France Travail - demandeurs d'emploi	39 49
MDPH du Val-de-Marne - handicap : AAH, PCH, CMI, RQTH, AEEH...	01 43 99 79 00
Espace Autonomie 3 - seniors, aidants, maintien à domicile	01 56 71 42 90
Val'Ecoute - téléassistance / installation / SAV (Vitaris)	01 86 28 03 94
ADIL 94 - logement, loyers, expulsion, droits locataire / propriétaire	01 48 98 03 10
ADIL 94 - impayés de loyer / risque d'expulsion	01 84 77 09 59
Action Logement - logement des salariés	09 70 80 08 00
Info logement indigne / insalubre	0 806 706 806
Banque de France - surendettement / difficultés bancaires / droit au compte	34 14
Point-Justice - information juridique (gratuit)	30 39
Médiation familiale auprès de l'UDAF	01 45 10 32 86

URGENCE, PROTECTION ET ÉCOUTE

PMI (Protection Maternelle et Infantile)	39 94
Centre de Ressources Territoriales	06 02 21 06 36
CMPP de Boissy-Saint-Léger	01 45 95 05 45
Canicule Info Service	0 800 06 66 66
SAMU social - hébergement d'urgence / personne sans abri	115
Enfant en danger ou risque de danger - 24h/24, 7j/7	119
Violences faites aux femmes	39 19
« Un premier pas » - violences conjugales / familiales dans le Val-de-Marne	01 89 11 94 94
Aide aux victimes d'infractions	116 006
Maltraitance personnes âgées, handicapées ou adultes vulnérables - 7j/7	31 33
Prévention du suicide / détresse psychologique aiguë - 24h/24, 7j/7	31 14
Harcèlement et cyberharcèlement des jeunes	30 18
Urgence par SMS - personnes sourdes / malentendantes ou impossibilité de parler	114
SAMU - urgence médicale	15
Police / violences en cours	17
Pompiers	18
Numéro européen d'urgence	112

Service Assistance Médicale Val de Marne (SAMI)

Permanences :
Du lundi au vendredi de 20h00 à minuit
Le samedi de 16h00 à minuit ;
Dimanche et jours fériés de 8h00 à minuit.

Limeil-Brévannes (hôpital Émile Roux)
3 rue Claude bernard

Sucy-en-Brie
(Résidence privé) 24 rue Henri Dunant

